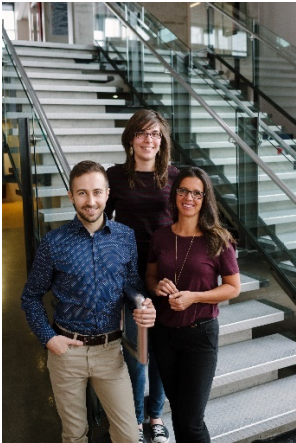


**SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
(ORTHOPÉDAGOGUE)**
Services aux étudiants

Entrée en fonction	Statut	Traitement	Lieu de travail/Horaire
Dès que possible	Régulier 35 h/semaine	54 385 \$ à 98 555 \$ annuellement	Campus de St-Jérôme 8 h 30 à 16 h 30

**TRAVAILLER
À L'UQO :
UNE SOURCE
DE FIERTÉ !**



Un milieu de travail stimulant et enrichissant accessible à tous!

Horaire d'été (juillet)
4 jours par semaine

20 jours de vacances

Centre sportif (Gatineau)

Assurances collectives et régime de retraite

Qualité de vie au travail

Milieu francophone

Transport en commun et stationnement disponible

Perfectionnement

Pour postuler

Par courriel
emplois@uqo.ca

No affichage
22-06-031-1

Date limite
Le 4 juillet 2022
16h

uqo.ca/emplois

SOMMAIRE DU CORPS D'EMPLOI (nature) :

Les emplois de spécialiste en sciences de l'éducation sont des emplois de professionnelles et de professionnels qui comportent plus spécifiquement la mise en œuvre de différents travaux effectués en vue du développement.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES (attributions caractéristiques) :

1. La personne salariée professionnelle participe à l'élaboration de programmes d'études, à la conception et à la préparation des instruments d'évaluation de l'étudiant et à l'étude de l'adaptation de la qualité des activités de l'enseignement; elle effectue des recherches sur l'emploi de la technologie éducative en pédagogie; elle initie et produit des projets pédagogiques impliquant l'utilisation systématique des médias.
2. Elle fait de l'animation auprès des différentes instances scolaires concernées en vue de développer des stratégies d'implantation de l'innovation pédagogique; elle examine et adapte, en fonction des exigences pédagogiques, diverses alternatives de location, d'agrandissement ou d'aménagement d'espace et d'équipement.
3. Elle peut superviser du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail, en vérifier l'exécution et, sur demande, donner son avis lors de la notation.
4. La liste ci-dessus comprend les tâches et responsabilités du corps d'emploi. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par les professionnelles et professionnels dans le cadre de ce corps d'emploi.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES (à titre indicatif) :

1. Développer un plan d'intervention individualisé comprenant des stratégies et recommandations pour les accommodements nécessaires pour la poursuite des études (transcription, interprétation gestuelle, modification des modalités d'examen et de travaux, modification de l'environnement physique, etc.).
2. Orienter les étudiants qui n'ont pas la documentation requise pour obtenir les services et accommodements demandés vers des professionnels qualifiés (psychologues, neuropsychologues, spécialiste de la santé, etc.) afin que ces derniers puissent poser des diagnostics éclairés et proposer des recommandations qui tiennent compte du contexte universitaire et des programmes d'études.
3. Effectuer une évaluation fonctionnelle de l'étudiant basée sur ses stratégies cognitives et métacognitives afin de l'aider à développer des stratégies adaptées à sa condition et aux exigences de son cursus universitaire.
4. Référer les étudiants vers des services appropriés sur le campus ou dans la communauté (PARÉÉ, counseling et coaching, Centre d'aide en français, Service d'orientation de carrière) lorsqu'il est nécessaire.

5. Accompagner les étudiants dans l'acquisition et le développement de stratégies efficaces ou compensatoires dans le processus d'apprentissage. Ces stratégies sont :
 - de mémorisation et préparation aux examens;
 - de gestion du temps;
 - de résolution de problèmes;
 - de lecture et d'écriture;
 - affectives (engagement dans les études, motivation, gestion du stress) métacognitives;
 - utilisation de technologies de l'apprentissage;
 - stratégies de communication, etc.
6. Accompagner les étudiants dans l'apprentissage de stratégies de communication avec leurs professeurs et avec tous les membres de la communauté universitaire.
7. Initier les étudiants à l'utilisation des technologies d'apprentissage (Dragon NaturallySpeaking, Kurzweil 3000, Jaws, Microsoft OneNote, Antidote, etc.).
8. Informer les étudiants au sujet des ressources financières disponibles au regard de leurs difficultés et les diriger vers le Service de l'aide financière. Recommander l'achat de matériel ou de services selon les critères de qualification prescrits par chacune des bourses.
9. Effectuer la tenue des dossiers électroniques et physiques. Assurer la confidentialité des dossiers selon les lois en vigueur.
10. Collaborer avec les professeurs et les conseillers dans les unités afin d'assurer l'efficacité des mesures de soutien mise en place pour les étudiants. Recommander les réajustements au besoin.
11. Participer à divers comités de révision des politiques d'accessibilité en fonction des exigences et des particularités départementales pour la clientèle ayant des besoins particuliers en raison d'une limitation fonctionnelle.

EXIGENCES NORMALES DU POSTE :

EXIGENCES MINIMALES DU POSTE

Scolarité

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation notamment en sciences de l'éducation.

Expérience

- Expérience de trois (3) à cinq (5) ans au sein du milieu de l'enseignement, en lien avec la technologie éducative est souhaitable.
- Expérience de travail avec des clientèles d'étudiants en situation de handicap (déficience auditive, déficience visuelle, traumatisme crânien, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention/hyperactivité, trouble de la parole et du langage, trouble de santé chronique, trouble de santé mentale, trouble sensorimoteur et locomoteur, trouble du spectre de l'autisme, etc.);
- Expérience d'accompagnement de clientèles en situation de handicap en milieu secondaire ou postsecondaire;
- Formation et expérience en apprentissage et en intervention de type cognitif et métacognitif;
- Connaissances des technologies d'apprentissage;
- Connaissances des principes reliés à la pédagogie universitaire;
- Connaissance des politiques éducationnelles et publiques et de leurs tendances actuelles en ce qui a trait aux personnes ayant une situation de handicap (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, énoncé de politique sur l'accès en matière d'éducation).

AUTRES EXIGENCES DU POSTE

- Être membre en règle de l'Association des Orthopédagogues du Québec (ADOQ) constitue un atout;
- Un programme de formation ayant permis de développer des compétences en pédagogie universitaire et en technologie éducative constitue un atout;
- Excellente connaissance des environnements numériques d'apprentissage;
- Excellente connaissance des outils technologiques et techno-pédagogiques;
- Connaissance du milieu universitaire constitue un atout;
- Bonne connaissance du français (oral et écrit);
- Habiletés pour les communications interpersonnelles;
- Excellente capacité de rédaction et de révision de documents;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Faire preuve de dynamisme et être organisé;
- Faire preuve de discrétion;
- Autonomie et persévérance;
- Orientation vers la clientèle.

LES PROFESSIONNELS À L'EMPLOI DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS SERONT CONSIDÉRÉS PRIORITAIREMENT.

L'UQO communiquera seulement avec les personnes retenues dans le cadre du présent processus de sélection. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptation particulières.

L'UQO souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi.

L'Université du Québec en Outaouais invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous suggérons fortement aux personnes concernées de compléter le formulaire d'accès à l'égalité en emploi, apparaissant à l'adresse suivante : www.uqo.ca/emplois et nous le transmettre accompagné de votre curriculum vitae.

Poste syndiqué (P0107)